



Conditions Générales de Vente : Demi-journée Jeunes Conducteurs

Article 1 - Objet des conditions générales de vente

Le présent contrat a pour objet l'encadrement de la vente de prestations de services par BELTOISE EVOLUTION SAS (désigné dans la suite de ce document par "BELTOISE EVOLUTION" ou "Prestataire"), auprès des clients professionnels, et plus particulièrement l'encadrement des conditions de vente des prestations suivantes : prestations événementielles.

Le présent contrat remplace tout accord, arrangement ou contrat antérieur, écrit ou non écrit, conclu entre les parties et se rapportant au même objet. Toute convention dérogatoire ou complémentaire au présent contrat devra être constatée par écrit.

Le client faisant appel aux services de BELTOISE EVOLUTION (désigné dans la suite de ce document par "Client") reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales de vente suivantes.

Article 2 - Offre de services

Les ventes de prestations de service ne sont parfaites qu'après acceptation expresse et par écrit de la commande du Client par BELTOISE EVOLUTION, matérialisée par un accusé de réception émanant de BELTOISE EVOLUTION. Les éventuelles modifications de la commande demandées par le Client ne seront prises en compte, dans la limite des possibilités de BELTOISE EVOLUTION, que si elles sont notifiées par écrit, 15 jours au moins avant la date prévue pour la fourniture des prestations de services commandées.

Article 3 - Tarifs et modes de règlement

Sauf mention contraire les tarifs s'entendent en Euros et Toutes Taxes Comprises.

Les prestations de services sont fournies aux tarifs mentionnés dans la proposition commerciale adressée au Client.

Aucune prestation ne débutera avant la réception par BELTOISE EVOLUTION de l'encaissement de la totalité de la formation.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de chaque fourniture de prestations ou en fonction d'un échéancier dérogatoire prévu au devis, et les délais de paiement sont à réception de facture sauf contre-indication sur la facture elle-même.

Les modes de règlement prévus par BELTOISE EVOLUTION pour le paiement sont les suivants : virement bancaire, chèque bancaire.

Article 4 - Mode de facturation

BELTOISE EVOLUTION ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des prestations de services commandées par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités indiquées aux présentes Conditions Générales de Vente.

Article 5 - Exécution de la commande, réclamation et droit de rétractation

Le Client convient que le traitement de sa commande pourra varier en fonction des critères suivants : disponibilité du Prestataire, volume de commande et niveau de service demandé. Une (ou plusieurs) date(s) de prestation sera (seront) donné(es) au Client avant la détermination, en accord avec ce dernier, d'une date de livraison ferme de la prestation. Dès l'exécution de la prestation, le Client convient que l'exécution du service ne pourra donner lieu à l'exercice d'un quelconque droit de rétractation. La prestation est supposée exécutée une fois le paiement réceptionné. Le Client peut émettre des réclamations sur le service rendu par BELTOISE EVOLUTION au titre de l'exécution de sa prestation de service. Toute réclamation ou contestation de la part du Client devra parvenir au Prestataire, au plus tard 7 (sept) jours après leur fait générateur, sous peine de déchéance. Le Client est tenu de vérifier la qualité de la prestation. A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de l'exécution, les prestations délivrées par le Prestataire seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande. Si le défaut de conformité de la prestation est dûment prouvé par le Client, le Prestataire proposera dans les plus brefs délais et à ses frais, selon le cas, soit une nouvelle prestation conforme à la commande, soit le remboursement partiel du prix de la prestation au Client. En cas de défaut de paiement par le Client de tout ou partie du prix de la commande de prestation de services, le Prestataire se réserve, jusqu'au complet paiement, le droit d'interrompre la prestation de service.

Article 6 - Cas d'annulation

- Annulation plus de 15 jours avant la date de prestation :

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par BELTOISE EVOLUTION, pour quelque raison que ce soit, le montant de la commande, déjà versé par le client, sera remboursée en intégralité par BELTOISE EVOLUTION.

- Annulation à moins de 15 jours avant la date de prestation :

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par BELTOISE EVOLUTION, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, la totalité de la commande sera due par le Prestataire au Client.

Article 7 - Responsabilité du Prestataire – Garantie

Le Prestataire est responsable de la conformité de la prestation à la commande passée par le Client ainsi que de la qualité correspondante de la prestation. Le Prestataire a une obligation de moyens.

Article 8 - Validité des échanges électroniques

Le Client reconnaît la validité et la force probante des échanges et enregistrements électroniques réalisés par BELTOISE EVOLUTION et accepte que lesdits enregistrements reçoivent la même force probante qu'un écrit signé de manière manuscrite.

Article 9 - Résiliation

En cas de violation par le Client de l'une de ses obligations essentielles, BELTOISE EVOLUTION se réserve la possibilité de suspendre immédiatement et de plein droit la fourniture des prestations et/ou de résilier le présent contrat après une mise en demeure restée sans effet pendant un mois ou, sans préavis, en cas de manquements répétés. En cas de résiliation anticipée, BELTOISE EVOLUTION ne remboursera en aucun cas les sommes versées en totalité ou partiellement par le Client.

Article 10 - Acceptation du Client

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables à BELTOISE EVOLUTION, même si cette dernière en a eu connaissance.

Article 13 - Droit applicable, juridictions compétentes et médiation

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. En cas de contestation portant sur l'application ou l'interprétation des présentes, les parties conviennent de rechercher une solution amiable. Tout litige non résolu sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Versailles.